

Réglementation sportive 2025

Version 2

**Adoptée par le Comité Directeur du 8 juin 2024,
puis celui du 19 octobre 2024**

Réglementation générale	3
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps	6
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, senior, master et para-aviron	7
<i>Vendredi 31 janvier et samedi 01 février 2025</i>	<i>Stade Charléty – Paris</i>
Championnats de France longue distance J18, senior et master – Critériums handi-valide et handi-santé – Coupe de France FFSU longue distance	8
<i>Samedi 01 et dimanche 02 mars 2025</i>	<i>Mâcon</i>
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, senior et para-aviron	9
<i>Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025</i>	
Championnats de France bateaux courts J18, senior et para-aviron	10
<i>Vendredi 11 au dimanche 13 avril 2025</i>	<i>Cazaubon</i>
Championnats de ligue jeune – Critérium handi-valide jeune – Championnats régionaux FFSA	11
<i>Mai 2025</i>	
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et senior	12
<i>Jeudi 08 et vendredi 09 mai 2025</i>	<i>Aix-les-Bains</i>
Championnats de France d’aviron de mer J16, J18, senior et master – Critérium mer handi-valide et handi-santé	13
<i>Samedi 10 et dimanche 11 mai 2025</i>	<i>Aix-les-Bains</i>
Championnat de France sprint senior et para-aviron	14
<i>Vendredi 06 au dimanche 08 juin 2025</i>	<i>Libourne</i>
Championnats de France bateaux longs J18	15
<i>Samedi 07 et dimanche 08 juin 2025</i>	<i>Libourne</i>
Championnats interrégionaux jeune – Critérium handi-valide jeune	16
<i>Entre le samedi 24 mai et le dimanche 15 juin 2025</i>	
Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 – Critérium handi-valide J14 et J16	17
<i>Samedi 14 et dimanche 15 juin 2025</i>	
Championnat de France master – Critérium handi-valide et handi-santé master	18
<i>Vendredi 27 au dimanche 29 juin 2025</i>	<i>Brive-la-Gaillarde</i>
Championnat national jeune – Critérium handi-valide jeune	19
<i>Samedi 28 et dimanche 29 juin 2025</i>	<i>Brive-la-Gaillarde</i>
Championnat de France J16 – Critérium handi-valide J16	20
<i>Vendredi 04 au dimanche 06 juillet 2025</i>	<i>Vichy</i>
Championnat de France senior moins de 23 ans	21
<i>Samedi 05 et dimanche 06 juillet 2025</i>	<i>Vichy</i>
Championnat de France bateaux longs senior et para-aviron	22
<i>Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025</i>	<i>Mâcon</i>
Coupe de France des régions	23
<i>à déterminer 2025</i>	<i>à déterminer</i>
MAIF Aviron Indoor – Coupe de France indoor universitaire FFSU	24
<i>Jeudi 30 janvier 2025</i>	<i>Stade Charléty – Paris</i>
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France indoor scolaire UNSS	24
<i>Vendredi 31 janvier 2025</i>	<i>Stade Charléty – Paris</i>
MAIF Aviron Indoor – Rencontre nationale aviron indoor UGSEL	24
<i>Vendredi 31 janvier 2025</i>	<i>Stade Charléty – Paris</i>
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France indoor aviron adapté FFSA	25
<i>Vendredi 31 janvier au samedi 01 février 2025</i>	<i>Stade Charléty – Paris</i>
Championnats de France UNSS et FFSU	26
<i>Samedi 17 et dimanche 18 mai 2025</i>	<i>Léry-Poses</i>
Championnat de France aviron-adapté FFSA	26
<i>à déterminer 2025</i>	<i>à déterminer</i>
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnats bateaux courts J18 et senior	27
Systèmes de qualification et grilles de progression – master / aviron de mer	29
Systèmes de qualification et grilles de progression – Beach Rowing Sprint	30
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnat national jeune et autres championnats de France et critères	34
Classement performance des clubs	36
Classement mer des clubs	37
Classement para-aviron et para-aviron adapté des clubs	38
Classement jeune des clubs	39
Classement master des clubs et classement longue distance des clubs	40
Classement Coupe de France des régions	40
Classement indoor des clubs	41
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales	42
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves	43
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2025	46
Annexe 1 – Réglementation spécifique – Championnats de France longue distance	47
Annexe 2 – Temps compensés épreuves para	48

La Fédération Française d'Aviron et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'état, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en oeuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de sa condition sociale, de son appartenance physique, de ses convictions ou opinions.

Par ailleurs, le respect de la tenue réglementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique. À ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- Tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical.
- Tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale.
- Tout acte de prosélytisme ou manoeuvre de propagande.
- Toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

SUIVI DES MODIFICATIONS

Vous retrouverez ici les modifications apportées après validation pour éviter la surcharge de la couverture.

Ajout ci-dessus du texte relatif à notre contrat de délégation concernant la neutralité.

Ajouts d'épreuves aux Championnats de France master.

RAPPELS

Brevets de rameurs et barreaux

Pour pouvoir participer aux championnats et à leurs épreuves qualificatives, les brevets ci-dessous sont obligatoires :

- Pour les Jeunes (J10 à J14) et les juniors (J15 et J16) :
 - Brevets aviron eaux intérieures :
 - › Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 (inchangé).
 - › Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur.
- Pour les rameurs en situation de handicap :
 - Brevets aviron handicaps :
 - › Brevet d'accès à la compétition Handicaps.

Ils sont fortement recommandés pour toutes les autres catégories. Il est recommandé de les faire passer et de les saisir sur intranet.ffaviron.fr.

Retrouver toutes les informations sur les brevets de rameurs sur :

<https://www.ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

Généralités

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Les règlements para-aviron adaptés sont disponibles sur le site de la FFSA : « Pratiquer > Formes de pratique > La compétition en sport adapté » consultez les règlements sportifs généraux et règlements sportifs par disciplines :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/>

Plusieurs modifications sur les protocoles des classifications ont été apportés sur la page de la réglementation aviron et handicaps.

CE QUI CHANGE EN 2025

Ajout des pages concernant les épreuves FFSA, FFSU, UNSS et UGSEL du MAIF Aviron Indoor et du Championnat de France aviron-adapté FFSA.

Championnats de France bateaux courts – Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Une modification du système de progression sera effectuée

Championnats de France de Beach Rowing Sprint

Suppression de l'épreuve du SM4x+.

Nouveau programme prévisionnel des épreuves.

Modification des grilles de progression.

Championnats de France d'aviron de mer

Ajout de l'épreuve M40M4x+.

Championnats de France master

Ajout des épreuves MEH1x, MFH2x le vendredi matin, MEF1x le vendredi après-midi, MDF2-, MFF2x et MGM2x le samedi.

Championnats interrégionaux jeune et Critériums handi-valide jeune

Les championnats interrégionaux jeunes et critériums handi-valide jeune peuvent être organisés entre le samedi 24 mai et la dimanche 15 juin, selon le souhait des zones, indépendamment des championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16.

Championnat de France S-23

Modification de l'ordre des épreuves pour alterner homme et femme, comme sur les autres championnats

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFA. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche Comté, Corse, La Réunion, Sud Provence Alpes Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

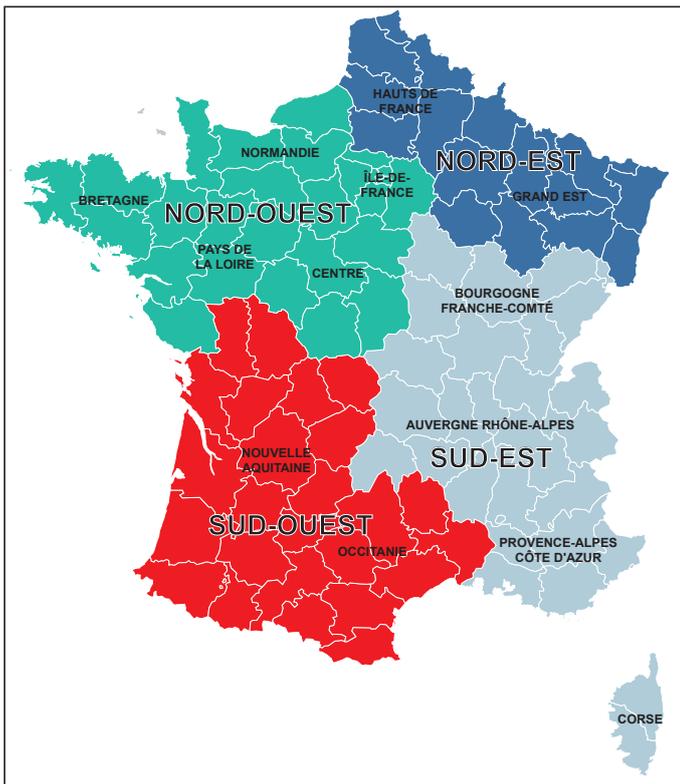
Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu'il juge utiles, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux bateaux courts, et des championnats interrégionaux bateaux longs, et définir les modalités de qualifications pour les championnats de France.

À l'occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Pour le championnat national jeune, ce nombre est fonction :

- Du nombre de bateaux finalistes de la zone au championnat national jeune.
- Du nombre de licenciés J13 et J14 de la zone.
- Des points de performance obtenus par les clubs de la zone au championnat national jeune.

Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est	5	4	4
Nord-Ouest	9	6	7
Sud-Est	7	10	8
Sud-Ouest	3	4	5

En cas de quotas non remplis :

- **Championnats interrégionaux bateaux courts :** aucune place ne sera proposée.
- **Championnats interrégionaux J14 et J16 :** les places disponibles sont attribuées dans la limite de 2 places par zone par ordre préférentiel suivant :
 - J14 : NO, SE, SO, NE.
 - J16 : SO, NE, NO, SE.

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales en France sont faits sur intranet.ffaviron.fr.

3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreurs licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-4. Équipages composés d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés. Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur ;
- De rameurs J15 et J16 participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et Senior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant aux championnats jeune (ligue, interrégional et national) n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Niveau 3 » et de barreurs n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Barreur ».
- De rameurs participant au championnat de France J16 n'ayant

pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Niveau 3 » et de barreaux n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Barreur ».

3-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement sont prélevés sur le compte licences du club. Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Consultez les tarifs des droits d'engagements :

<https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/textes-reglementaires>

3-7. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur [ffaviron.fr](https://www.ffaviron.fr) trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

3-8. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Modalités d'application des articles 3: Licence et 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

Dans le cas d'un équipage inscrit hors délai sur des championnats interrégionaux et ayant obtenu sa qualification, les pénalités s'appliqueront sur l'épreuve nationale concernée.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur [intranet.ffaviron.fr](https://www.intranet.ffaviron.fr).

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 50 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, le président de jury (PDJ) fait remplir par les clubs concernés le formulaire officiel de déclaration d'accident. Ce dernier sera signé par les clubs et le PDJ. Il sera joint au PV de régates et transmis à la FFA.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

6. COULEURS DES AVIRONS

Il est rappelé que l'article 18-6 du code des régates, qui traite, en autres, de la couleur des palettes : « Elles doivent être peintes d'une manière identique sur les deux faces aux couleurs de l'association... », s'appliquera à toutes les épreuves nationales et à leurs épreuves qualificatives sans exception.

Cependant, des dérogations seront accordées, uniquement :

- Aux équipages de pôle et aux équipages para (matériel spécifique individualisé) pour les championnats de France bateaux courts et épreuves qualificatives.
- Aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur.

Pour faciliter le contrôle lors de la réunion des délégués, la liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

7. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Code des régates – Article 28: Le numéro du couloir attribué devra être clairement identifié sur support rigide opaque en chiffre blanc sur fond noir ou noir sur fond blanc. Sa taille devra être au moins de 18 cm de haut pour une épaisseur de trait de 3 cm de large.

La mise en conformité du numéro pourra être demandée avant l'embarquement.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur [intranet.ffaviron.fr](https://www.intranet.ffaviron.fr). Les bateaux de mer doivent porter de chaque côté de la proue leur numéro d'identification fédérale aux normes imposées.

8. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

9. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur de la FFA) concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS



La thématique « aviron et handicaps » regroupe :

- Le para-aviron : handicap physique et visuel.
- Le para-aviron adapté : handicap mental et psychique.
- L'aviron handi-valide : équipage mixte **rameur-euse handi classifié-e et rameur-euse** valide.
- L'aviron handi-santé : équipage comprenant au moins 2 rameur-euse-s ayant une attestation MDPH ou ALD, et au moins 1 femme.

1. ABRÉVIATIONS

- **PR1** : para-aviron (para-rowing) bras et épaules.
- **PR2** : para-aviron (para-rowing) tronc et bras.
- **PR3** : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras.
- **PD** : handicap physique (Physical Disability).
- **VI** : handicap visuel (Visual Impairment).
- **ID** : handicap mental (Intellectual Disability).
- **AB - BC - CD** : classe de la FF Sport Adapté.
- **HV** : handi-valide.
- **HSt** : handi-santé.

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable.

Dates et Lieux des classifications :

- Vendredi 31 janvier 2025 à Paris.
- Vendredi 28 février 2025 à Mâcon.
- Jeudi 5 juin 2025 à Libourne.
- Vendredi 10 octobre 2025 à Mâcon.

Des sessions de classifications pourraient être organisés en Région si la demande est validée par la FFA.

Handicap moteur

Pour s'inscrire à une session de classification qui s'organise uniquement en présentiel, il faut en effectuer la demande 2 mois avant et envoyer les documents au minimum 45 jours avant le date de classification.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Prise de rendez-vous et contacts : handicaps@ffaviron.fr

Handicap visuel

Les sportifs doivent télécharger le « Dossier d'évaluation médicale pour sportifs déficient visuel », le faire remplir par un Ophtalmologue et nous le renvoyer au minimum 45 jours avant la date de la compétition à l'adresse :

handicaps@ffaviron.fr

Handi-santé

L'attestation MDPH ou ALD (téléchargeable sur son compte AMELI.fr) est à envoyer au minimum 15 jours avant la clôture des engagements à handicaps@ffaviron.fr.

Handicap mental ou psychique

La classification s'effectue en structure par 2 personnes. Consultez toutes les modalités d'éligibilité : <https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/> et de classification : <https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Pour les sportifs PR1

- Les bateaux doivent être équipé de flotteurs.
- Les assises/Dossiers sont fixes sur le bateau.
- Il est obligatoire d'avoir au minimum une sangle au niveau du tronc.

Cette sangle doit :

- Être fixée des deux côtés du dossier.
- Avoir une largeur minimale de 5 cm et de matière non élastique.
- Être de couleur différente de la tenue de compétition.
- Avoir une boucle fixée à l'extrémité de chaque sangle de couleur vive permettant un déscrachage rapide en cas de chavirage.

S'il y a plusieurs sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Pour les sportifs PR2

- Les assises doivent être fixes sur le bateau.

Les bateaux utilisés en catégorie PR1 et PR2 sont des bateaux spécifiques à fond plat de marques Swift, Wintech, Filippi ou Empacher.

Pour la catégorie PR3 les bateaux utilisés sont des bateaux classiques.

Tous les bateaux doivent répondre aux normes d'homologation de la FFA et de World Rowing.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et des championnats de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Pour participer à une épreuve de ce règlement, les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Épreuves Open

Les épreuves open para-aviron regroupent des personnes de genres et/ou de handicaps différents. Pour compenser ces différences, les départs sont décalés en utilisant la grille de temps compensés (voir Annexe 2).

Un titre de champion de France est décerné.

Épreuves Critériums (hors championnats ^Δ)

Les épreuves Critériums handi-valide et handi-santé regroupent des personnes de genres et de handicaps différents. Pour compenser ces différences, les départs sont décalés en utilisant la grille de temps compensés (voir Annexe 2). Elles ne donnent pas lieu à la délivrance d'un titre de Champion de France.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification aux championnats de France bateaux courts para-aviron sont disponibles sur le site de la MAP.

6. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Pour participer à des épreuves des championnats de France FF Sport Adapté, les rameurs doivent avoir une licence FFSA. Cela sous-entend que le club doit être affilié à la FFSA (démarches à effectuer auprès du CD Sport Adapté local). <https://sportadapte.fr/se-licencier/>

Ils doivent également avoir participé aux épreuves sélectives para-aviron adapté suivantes :

- Championnat régional d'aviron indoor pour se qualifier pour le championnat de France indoor.
- Championnat régional Jeune pour se qualifier pour le championnat de France bateau.

Toutes les courses para-aviron adapté sont soumises au règlement sportif FFSA.

Les entraîneurs des sportifs et arbitres officiant sur les championnats de France FFSA doivent également avoir une licence FFSA.

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/>

Renseignements : charlotte.culty@ffaviron.fr

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18, SENIOR, MASTER ET PARA-AVIRON



VENDREDI 31 JANVIER ET SAMEDI 01 FÉVRIER 2025

STADE CHARLÉTY – PARIS

1. CALENDRIER

- Lundi 07 octobre 2024 10h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Lundi 13 janvier 2025 14h00 clôture des inscriptions
- Du lundi 07 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 tarifs réduits
- Du vendredi 01 novembre 2024 au lundi 30 décembre 2024 tarifs pleins
- Du mardi 31 décembre 2024 au lundi 13 janvier 2025 tarifs majorés

2. ÉPREUVES

ATTENTION ! Les catégories d'âge indoor correspondent à l'âge atteint chaque jour de course => cf. Code indoor ; Annexe 7.3

Épreuves individuelles – 2 000 m			40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
14-16	junior 16 ans	(F-H)	50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
17-18	junior 18 ans	(F-H)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR1	para-aviron 1	(F-H)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	para-aviron 2	(F-H)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	para-aviron 3	(F-H)
40-44	40 à 44 ans	(F-H, FPL-HPL)			
45-49	45 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)			
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)			
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)			
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)			
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)			
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)			
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)			
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)			
S PR1	senior para-aviron 1	(F-H)			
S PR2	senior para-aviron 2	(F-H)			
S PR3	senior para-aviron 3	(F-H)			
Épreuves individuelles sprint – 500 m					
14-16	junior 16 ans	(F-H)			
17-18	junior 18 ans	(F-H)			
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)			
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)			
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)			
			Épreuves par équipe de 4 – Relais 8 x 250 m		
			J16MR4	junior 16 ans - 2 femmes et 2 hommes	
			J18MR4	junior 18 ans - 2 femmes et 2 hommes	
			SHR4	senior - 4 hommes	
			SFR4	senior - 4 femmes	
			SMR4	senior - 2 femmes et 2 hommes	
			SMR4 Open ^Δ	senior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
			Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m		
			SMR4 HSt ^Δ	senior - 4 handi-santé	dont 1 femme et 1 homme et 50 % de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD
			AVIROSE ^Δ	senior - 4 femmes	dont au moins 2 femmes atteintes ou opérées d'un cancer
			Épreuves par équipe – 500 m à 4		
			SMR4 HV ^Δ	senior - 4 handi-valide	dont 1 femme et 1 homme et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3

Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

La possession d'une licence FFA de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire : licence A, U, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle (I) **OU** licence indoor événementielle (IE).

Pour tous les participants non-titulaires d'une licence permettant la compétition, une licence indoor événementielle (IE) sera obligatoirement proposée lors de l'inscription aux différentes épreuves. Les compétiteurs de nationalité étrangère (hors UE et EEE), à l'exclusion des compétiteurs russes et biélorusses, peuvent participer aux épreuves individuelles, mais ne seront pas classés dans le cadre du MAIF Aviron Indoor – Championnats de France.

Dans les épreuves par équipe des championnats de France, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club, avec **un quota de 25% maximum pour les ressortissants hors UE-EEE**.

Une épreuve collective Open est ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels, quelles que soient les nationalités, et selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins une femme et un homme).

Engagements

Les inscriptions sont à effectuer sur intranet.ffaviron.fr.

La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur www.championnats.aviron-indoor.fr.

Des engagements tardifs pourront être acceptés moyennant le paiement d'un tarif spécifique et sous réserve de places disponibles.

Classements

Le classement et la délivrance de titre de champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFA, selon les mêmes conditions que celles décrites à l'article 5 de l'annexe 10 du Règlement intérieur pour les épreuves en bateaux.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le **vendredi 31 janvier 2025** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Pour participer à la course SMR4 HSt, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD **au minimum 15 jours avant l'événement** à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

6. CONTACT

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE J18, SENIOR ET MASTER – CRITÉRIUMS HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ – COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 MARS 2025

MÂCON

1. CALENDRIER

- Lundi 03 février 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 18 février 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 21 février 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Samedi 01 mars 11h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

Samedi après-midi – Distance de course: 4 000 m – Critérium

- SM4x HSt^Δ 4 rameuses et rameurs en couple – handi-santé dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD
- SH2x HV PR Open^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple – handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

Samedi après-midi – distance de course: 8 000 m

- J18H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
- J18F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- SH4x 4 rameurs en couple
- SH4x FFSU 4 rameurs en couple
- MCH4x 4 rameurs en couple
- MEH4x 4 rameurs en couple
- SH4- 4 rameuses en pointe sans barreur
- MCH4- 4 rameurs en pointe sans barreur
- MEH4- 4 rameurs en pointe sans barreur
- J18H2x 2 rameurs en couple
- J18F2x 2 rameuses en couple
- SF8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- SF8+ FFSU 8 rameuses en pointe avec barreur
- MCF8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- MEF8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- SM4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple
- SM4x FFSU 2 rameuses et 2 rameurs en couple
- MCM4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple
- MEM4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple
- SF2x 2 rameuses en couple
- MCF2x 2 rameuses en couple
- MEF2x 2 rameuses en couple

Dimanche matin – distance de course: 8 000 m

- SH2x 2 rameurs en couple
- MCH2x 2 rameurs en couple
- MEH2x 2 rameurs en couple
- J18H4x 4 rameurs en couple
- J18F4x 4 rameuses en couple
- J18H4- 4 rameurs en pointe sans barreur
- J18F4- 4 rameuses en pointe sans barreur
- SH8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
- SH8+ FFSU 8 rameurs en pointe avec barreur
- MEH8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
- SF4x 4 rameuses en couple
- SF4x FFSU 4 rameuses en couple
- MCF4x 4 rameuses en couple
- MEF4x 4 rameuses en couple
- SF4- 4 rameuses en pointe sans barreur
- MCF4- 4 rameuses en pointe sans barreur
- MEF4- 4 rameuses en pointe sans barreur
- SM8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
- SM8+ FFSU 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
- MCM8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
- MEM8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation spécifique

Une réglementation spécifique en Annexe 1 régit ces championnats. Elle comporte un système de pénalités.

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Participation au championnat de France longue distance master

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2025. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

La participation des étrangers dans les épreuves master est soumise à la réglementation des championnats nationaux (Annexe 10 du Règlement intérieur).

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves des Championnats de France et dans plusieurs catégories d'âge.

Coupe de France FFSU: les engagements sont faits par la FFSU.

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le **vendredi 28 février 2025** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Participation

Pour participer à la course SMR4 HSt, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

Catégories d'âge	
Master :	tout rameur âgé de 27 ans et plus.
- A :	âge minimum 27 ans ;
- B :	âge moyen 36 ans ou plus ;
- C :	âge moyen 43 ans ou plus ;
- D :	âge moyen 50 ans ou plus ;
- E :	âge moyen 55 ans ou plus ;
- F :	âge moyen 60 ans ou plus ;

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

J18, SENIOR ET PARA-AVIRON



SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MARS 2025

1. CALENDRIER

- Lundi 10 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 18 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Lundi 31 mars 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
3	J18F1x 1 rameuse en couple	7	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
4	J18H1x 1 rameur en couple	8	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
		9	SF1x 1 rameuse en couple
		10	SH1x 1 rameur en couple
PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m			
11	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
12	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
13	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)
14	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
15	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
16	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
18	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Des épreuves para-aviron adapté PR3-ID peuvent être prévues par l'organisateur si le programme le permet. Si tel est le cas, les épreuves doivent être référencées au calendrier de la FFSA.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

Les équipages ayant annoncé préalablement leur non-participation au championnat de France libèrent le quota qu'il pourrait obtenir pour un autre équipage.

Pour les équipages mixtes de zone et hors-zone, un quota supplémentaire est attribué par équipage présent dans les quotas. Ces équipages sont qualifiés et cèdent leur quota à l'équipage suivant.

La qualification pour le championnat de France bateaux courts s'opère par 3 voies différentes :

- **En amont:** Les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN (cf. Règles de sélection)
- **Aux championnats interrégionaux bateaux courts** (selon les quotas attribués par zone en page 4). Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.
- **A posteriori:** la DTN peut rattraper des athlètes U19/U23 identifiés (cf. Règles de sélection)

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest: Cazaubon

4. RÉGLEMENTATIONS PARA-AVIRON

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être **déjà classifiés pour pouvoir être engagés** et titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Qualifications para-aviron

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron, les équipages doivent réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20% à celle réalisée par le bateau le plus performant de la journée.

Exemple: Meilleur temps de référence de la journée SH1x: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron doivent réaliser une performance supérieure à 75% du temps de référence de leur catégorie.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives :

- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA, pour le **lundi 31 mars 2025 à 16h00**, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone **avant le lundi 31 mars 2025 à 12h00**.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.

6. CONTACT

- Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: Charlotte CULTY
- Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est: Coordonnateur: Stéphane GUÉRINOT Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Anthony PERROT Référent technique: Clément DEPOORTER

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS

J18, SENIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

CAZAUBON

VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 AVRIL 2025

1. CALENDRIER

- Mercredi 2 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 04 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 10 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
3	J18F1x 1 rameuse en couple	7	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
4	J18H1x 1 rameur en couple	8	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
		9	SF1x 1 rameuse en couple
		10	SH1x 1 rameur en couple
PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m			(embarcation libre) – classification couple
11	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
12	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		<i>dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)</i>
13	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		<i>dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)</i>
14	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
15	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
16	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
17	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
18	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les équipages en deux sans barreur.

La qualification pour le championnat de France bateaux courts s'opère par 3 voies différentes :

- **En amont**: Les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN (cf. Règles de sélection)
- **Aux championnats interrégionaux bateaux courts** (selon les quotas attribués par zone en page 4). Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.
- **A posteriori**: la DTN peut rattraper des athlètes U19/U23 identifiés (cf. Règles de sélection)

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les équipages qualifiés et ceux listés par la DTN sont engagés sur intranet.ffaviron.fr par la FFA.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Une modification du système de progression sera effectuée.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Épreuves para-aviron

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 6.

Participation

La qualification pour le championnat de France bateaux courts para-aviron s'opère par 2 voies différentes :

- **En amont**: les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN à partir de certaines étapes du chemin de la sélection contenu dans les Règles de sélection de l'équipe de France Paralympique et notamment :
 - Le test à l'ergomètre sur 2 000 m (voir chemin de sélection).
 - Le test à l'ergomètre sur 2 000 m lors des championnats de France Indoor.
 - Les contrôles d'entraînement en stage réalisés sur l'eau et à l'ergomètre.

Une liste hiérarchisée de rameuses et rameurs qualifiés directement pour le championnat de France bateaux courts sera établie par la DTN au regard des performances réalisées lors des différentes étapes précitées. Les rameuses et rameurs figurant sur cette liste ne seront pas obligés à participer aux championnats interrégionaux.

- **Aux championnats interrégionaux bateaux courts**: attention, aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves démarreront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme – Tél. 05 62 69 26 56 – accueil@barbotantourisme.fr – www.barbotantourisme.fr

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE JEUNE – CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SÉLECTIFS FFSA



MAI 2025

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium				JEUNE – distance de course : 1 000 m			
1	J14H2x HV PR Open	2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)		4	J13F1x	1 rameuse en couple	
				5	J13H1x	1 rameur en couple	
				6	J14F1x	1 rameuse en couple	
				7	J14H1x	1 rameur en couple	
				8	J14F2x	2 rameuses en couple	
				9	J14H2x	2 rameurs en couple	
JEUNE – distance de course : 500 m							
2	J12F1x	1 rameuse en couple					
3	J12H1x	1 rameur en couple					
PARA-AVIRON ADAPTÉ (sélectif pour le championnat de France FFSA) : 500 m							
10	14-18 F1x AB	1 rameuse en couple – jeune	classe AB	18	F1x BC	1 rameuse en couple – adulte	classe BC
11	14-18 H1x AB	1 rameur en couple – jeune	classe AB	19	H1x BC	1 rameur en couple – adulte	classe BC
12	14-18 F1x BC	1 rameuse en couple – jeune	classe BC	20	F1x CD	1 rameuse en couple – adulte	classe CD
13	14-18 H1x BC	1 rameur en couple – jeune	classe BC	21	H1x CD	1 rameur en couple – adulte	classe CD
14	14-18 F1x CD	1 rameuse en couple – jeune	classe CD	22	F2x BCD	2 rameuses en couple	classe BC-CD
15	14-18 H1x CD	1 rameur en couple – jeune	classe CD	23	H2x BCD	2 rameurs en couple	classe BC-CD
16	F1x AB	1 rameuse en couple – adulte	classe AB	24	4Yx+ BCD	yolette à 4 rameuses ou rameurs en couple avec barreur adapté	classe BC-CD
17	H1x AB	1 rameur en couple – adulte	classe AB				

Δ Épreuves Critérium, hors Championnats

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de ligue Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les engagements aux championnats de ligue jeune sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent transmettre aux responsables de zone le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les clubs qui refusent la qualification d'un équipage doivent en informer les responsables de ligue **avant le lundi suivant le championnat de ligue à 14h00**.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON ADAPTÉ

Participation

Les rameurs doivent participer à ces épreuves pour se qualifier au championnat de France FFSA (en bateau individuel et/ou en bateau long).

Les mixtes de clubs sont autorisées pour les rameurs isolés, entre clubs d'une même région (engagement par mail auprès de la ligue concernée).

Dans ce cas, l'équipage mixte doit participer au championnat régional.

Voir le règlement de la FFSA : <https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratiquer/la-compétition-en-sport-adapte/>

6. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finale de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

J18, SENIOR



JEUDI 08 ET VENDREDI 09 MAI 2025

AIX-LES-BAINS

1. CALENDRIER

- Lundi 14 avril 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 29 avril 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 02 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Mercredi 07 mai 18h00 réunion d'information obligatoire des délégués pour toutes les épreuves

2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour			JUNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour		
1	SF1x	1 rameuse en couple	4	J18F1x	1 rameuse en couple
2	SH1x	1 rameur en couple	5	J18H1x	1 rameur en couple
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France J18 et senior de Beach Rowing Sprint sont ouverts aux équipages homogènes de clubs et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Les rameurs seniors peuvent doubler.

Matériel

La FFA conventionne avec un ou plusieurs constructeurs de bateaux afin que les embarcations mises à disposition, moyennant une participation financière, soient identiques par catégorie.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des paires d'avirons seront **louées par la FFA à hauteur de 30 euros par journée**.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours. **Elles seront communiquées sur la page fédérale du Championnat de France après les inscriptions.**

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

- Jeudi 08 mai
matin parcours contre la montre SF1x et SH1x
repêchages et/ou huitième de finales SF1x et SH1x
après-midi phases finales SF1x et SH1x
parcours contre la montre SM2x
- Vendredi 09 mai
matin parcours contre la montre J18F1x et J18H1x
repêchages et/ou huitième de finales J18F1x et J18H1x
repêchages et/ou huitième de finales SM2x
après-midi phases finales J18F1x et J18H1x
phases finales SM2x

5. CONTACT

Entente Nautique d'Aix-les-Bains – 22, Avenue Daniel Rops 73100 Aix-Les-Bains – Tél. 04 79 88 12 07 – C073008@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER J16, J18, SENIOR ET MASTER – CRITÉRIUM MER HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ



SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 2025

AIX-LES-BAINS

1. CALENDRIER

• Lundi	14 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	29 avril	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	02 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	09 mai	09h00	confirmation des engagements
		19h00	réunion d'information obligatoire pour les délégués et chefs de bord (équipiers référents)

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 6 km – Critérium		MASTER – distance de course : 6 km	
1	SH2x HV PR3 ^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR3 et 1 guide	13	M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
2	SH2x HV PR3-ID ^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide adapté dont 1 PR3-ID et 1 valide	14	M40H2x 2 rameurs en couple
3	SM4x+ HSt ^Δ 4 rameuses et rameurs en couple handi-santé dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD	15	M40H1x 1 rameur en couple
		16	M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
		17	M40F2x 2 rameuses en couple
		18	M40F1x 1 rameuse en couple
		19	M40M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
		20	M40M4x+ 2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur
SÉNIOR – distance de course : 6 km		J18 – distance de course : 6 km	
4	SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	21	J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
5	SM4+ 2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur	22	J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
6	SM4x+ 2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur	23	J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
7	SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	24	J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
8	SH2x 2 rameurs en couple		
9	SH1x 1 rameur en couple	J16 – distance de course : 6 km	
10	SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	25	J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
11	SF2x 2 rameuses en couple	26	J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
12	SF1x 1 rameuse en couple	27	J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

Classements

Les classements se font par épreuve et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Pour participer à la course SM4x+ HSt, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

Classements

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

Des manches qualificatives, des finales directes et des finales de classement pourront être organisées en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18, tout comme les épreuves séniors et masters, seront disputées au sein d'une même course jusqu'à 15 bateaux engagés au total. Un moyen d'identification des équipages J16 et master sera fourni par la FFA quand les épreuves sont regroupées.

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Entente Nautique d'Aix-les-Bains – 22, Avenue Daniel Rops 73100 Aix-Les-Bains – Tél. 04 79 88 12 07 – C073008@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

• Lundi	12 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	27 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	30 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	06 juin	13h00	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

SÉNIOR SPRINT – distance de course: 500 m					
1	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	8	SH2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	SF2x	2 rameuses en couple	9	SH4x	4 rameurs en couple
3	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	10	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
4	SF4x	4 rameuses en couple			
5	SF8+	8 rameuses en pointe	11	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
6	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	12	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
7	SH2x	2 rameurs en couple	13	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
PARA-AVIRON – distance de course: 500 m					
14	SH1x et SF1x PR1 Open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - bras et épaules (Open)			
15	SH1x et SF1x PR2 Open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - tronc et bras (Open)			
16	SH1x et SF1x PR3 Open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras (Open)			
17	SH2x Open	2 rameuses et/ou rameurs en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open)			
18	SM4+ PR3	4 rameuses et rameurs en pointe avec barreur - jambes, tronc et bras <i>dont 1 femme minimum, possibilité d'avoir 50% de déficients visuels</i>			
19	SM2x PR3-VI	1 rameuse et 1 rameur en couple		<i>dont 1 PR3-VI (B1, B2 ou B3) et 1 guide</i>	

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves **1 à 10** (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves **1 à 10** du championnat de France sprint senior peuvent en plus participer à une seule des épreuves **11 à 13** des épreuves mixtes ou **14 à 19** des épreuves du championnat de France sprint para-aviron.

Pour engager deux équipages dont des rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve **1 à 10** ou **14 à 19** puis l'engagement dans l'épreuve mixte de **11 à 13**.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap, excepté la course SM2x PR3-VI.

Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 1x et 2x.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place **le vendredi 6 juillet** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'évènement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Engagements para-aviron

Un rameur peut participer à deux épreuves 14 à 19 ou à une épreuve 14 à 19 et une épreuve 1 à 10.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés et des amplitudes horaires, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

• Vendredi	06 juin	après-midi	séries qualificatives senior et para-aviron
• Samedi	07 juin	après-midi	demi-finales senior A/B et C/D
• Dimanche	08 juin	après-midi	finale de classement senior
			finale para-aviron
			finale senior A, B, C et D

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 JUIN 2025

1. CALENDRIER

- | | | | |
|------------|---------|-------|--|
| • Lundi | 12 mai | 08h00 | ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr |
| • Mardi | 27 mai | 14h00 | clôture des inscriptions |
| | | 17h00 | consultation des inscriptions sur ffaviron.fr |
| • Vendredi | 30 mai | 17h00 | consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr |
| • Vendredi | 06 juin | 13h00 | réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves) |

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m

- | | | |
|---|--------|-----------------------------------|
| 1 | J18H2x | 2 rameurs en couple |
| 2 | J18H4- | 4 rameurs en pointe sans barreur |
| 3 | J18H4x | 4 rameurs en couple |
| 4 | J18H8+ | 8 rameurs en pointe avec barreur |
| 5 | J18M4x | 2 rameuses et 2 rameurs en couple |
| 6 | J18F2x | 2 rameuses en couple |
| 7 | J18F4- | 4 rameuses en pointe sans barreur |
| 8 | J18F4x | 4 rameuses en couple |
| 9 | J18F8+ | 8 rameuses en pointe avec barreur |

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critériums (Annexe 10 du Règlement intérieur).

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés et des amplitudes horaires, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- | | | | |
|------------|---------|------------|---|
| • Samedi | 07 juin | matin | séries qualificatives J18 |
| | | après-midi | demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C J18 |
| • Dimanche | 08 juin | matin | finales J18 |

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE JEUNE



ENTRE LE SAMEDI 24 MAI ET LE DIMANCHE 15 JUIN 2025

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium	
1	J13F1x 1 rameuse en couple	7	J14H2x HV PR Open 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)
2	J13H1x 1 rameur en couple		
3	J14F1x 1 rameuse en couple		
4	J14H1x 1 rameur en couple		
5	J14F2x 2 rameuses en couple		
6	J14H2x 2 rameurs en couple		

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Lac des Vieilles Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest: Léry - Poses
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: [à déterminer](#)

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.
Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

6. CONTACT

- | | | |
|--------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| • Zone Nord-Est: | Coordonnateur: Philippe LOT | Référent technique: Charlotte CULTY |
| • Zone Nord-Ouest: | Coordonnateur: Jacky BLOQUET | Référent technique: Alexandre HUSS |
| • Zone Sud-Est: | Coordonnateur: Stéphane GUÉRINOT | Référent technique: Pascal MOREL |
| • Zone Sud-Ouest: | Coordonnateur: Anthony PERROT | Référent technique: Clément DEPOORTER |

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX QUALIFICATIFS J14 ET J16 – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J14 ET J16



SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN 2025

1. CALENDRIER

- Lundi 19 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 03 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m		HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Critérium	
1	J16H2x 2 rameurs en couple	14	J16H2x HV PR Open ^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)
2	J16H1x 1 rameur en couple		
3	J16H4x 4 rameurs en couple		
4	J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur		
5	J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur		
6	J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur		
7	J16F2x 2 rameuses en couple		
8	J16F1x 1 rameuse en couple		
9	J16F4x 4 rameuses en couple		
10	J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur		
11	J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur		
12	J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur		
13	J16M4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple		
J14 – distance de course: 1 000 m		HANDI-VALIDE J14 – distance de course: 1 000 m – Critérium	
15	J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	21	J14H2x HV PR Open ^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open) ^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats
16	J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur		
17	J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur		
18	J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur		
19	J14M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple		
20	J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux J14 et J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreaux du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages.

En cas de 24 engagés ou moins, au total dans les 4 zones, tous les équipages sont qualifiés, avec l'obligation de concourir selon la règle ci-dessus afin d'établir une hiérarchie. À partir de 25 engagés sur tout le territoire, les quotas sont appliqués.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur): l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique également pour les championnats interrégionaux qualificatifs J14.

Engagements aux épreuves J14

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat interrégional qualificatif J14.

75% des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé au championnat de ligue jeune.

Engagements au championnat de France J16 et au championnat national jeune

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux:

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 18 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France J16 sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Lac des Vieilles Forges – Charleville-Mézières
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Nord-Ouest: Léry Poses
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Équipages des épreuves J16 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

6. CONTACT

- Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: Charlotte CULTY
- Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est: Coordonnateur: Stéphane GUÉRINOT Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Anthony PERROT Référent technique: Clément DEPOORTER

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ MASTER



VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29 JUIN 2025

BRIVE-LA-GAILLARDE

1. CALENDRIER

• Lundi	02 juin	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	17 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	20 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	26 juin	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m				Samedi après-midi			
Vendredi matin				29	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B
1	MBH1x	1 rameur en couple	B	30	MDF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	D
2	MCH1x	1 rameur en couple	C	31	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
3	MDH1x	1 rameur en couple	D	32	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
4	MEH1x	1 rameur en couple	E	33	MEF2x	2 rameuses en couple	E
5	MAF2x	2 rameuses en couple	A	34	MFF2x	2 rameuses en couple	F
6	MBF2x	2 rameuses en couple	B	35	MGF2x	2 rameuses en couple	G
7	MCF2x	2 rameuses en couple	C	36	MCH4x	4 rameurs en couple	C
8	MDF2x	2 rameuses en couple	D	37	MDH4x	4 rameurs en couple	D
9	MEH2x	2 rameurs en couple	E	38	MFH4x	4 rameurs en couple	F
10	MFH2x	2 rameurs en couple	F	39	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
11	MGH2x	2 rameurs en couple	G	40	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C
12	MFF4x	4 rameuses en couple	F	41	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
13	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B	42	MGM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	G
14	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D	43	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
15	MAH2x HV PR Open ^Δ	2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)	A	44	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D
Vendredi après-midi				Dimanche après-midi			
16	MBF1x	1 rameuse en couple	B	45	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
17	MCF1x	1 rameuse en couple	C	46	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
18	MDF1x	1 rameuse en couple	D	47	MFF1x	1 rameuse en couple	F
19	MEF1x	1 rameuse en couple	E	48	MFH1x	1 rameur en couple	F
20	MAH2x	2 rameurs en couple	A	49	MCF4x	4 rameuses en couple	C
21	MBH2x	2 rameurs en couple	B	50	MDF4x	4 rameuses en couple	D
22	MCH2x	2 rameurs en couple	C	51	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
23	MDH2x	2 rameurs en couple	D	52	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
24	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A	53	MFM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
25	MEF4x	4 rameuses en couple	E	54	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D
26	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C				
27	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E				
28	MAH4x HSt ^Δ	4 rameuses et rameurs en couple handi-santé dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD	A				

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2025. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la réglementation des championnats nationaux (Annexe 10 du Règlement intérieur).

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Couleur des palettes

Une dérogation pourra être accordée aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur.

La liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Participation

Pour participer à la course SM4x HSt, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'évènement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	27 juin	matin	séries qualificatives puis finales B et A
		après-midi	séries qualificatives puis finales B et A
• Samedi	28 juin	après-midi	séries qualificatives puis finales B et A
• Dimanche	29 juin	après-midi	séries qualificatives puis finales B et A

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – C19001@ffaviron.fr – www.csnbrive.fr

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27 ans ;
- B : âge moyen 36 ans ou plus ;
- C : âge moyen 43 ans ou plus ;
- D : âge moyen 50 ans ou plus ;
- E : âge moyen 55 ans ou plus ;
- F : âge moyen 60 ans ou plus ;

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUIN 2025

BRIVE-LA-GAILLARDE

1. CALENDRIER

- Mardi 17 juin 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 20 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 26 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		5	J14M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
1	J14F4x+	4	rameuses en couple avec barreur	
2	J14F8x+	8	rameuses en couple avec barreur	
3	J14H4x+	4	rameurs en couple avec barreur	
4	J14H8x+	8	rameurs en couple avec barreur	
		6	J14M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
		HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium		
		7	J14H2x HV PR Open	2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

Δ Épreuves Critérium, hors Championnat national

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat national jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

75 % des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé aux championnats de ligue jeune.

Engagements

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux **qualitatifs** J14 en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 28 juin matin séries J14
après-midi demi-finales J14
- Dimanche 29 juin matin finales J14

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – C19001@ffaviron.fr – www.csnbrive.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE J16 – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16



VENDREDI 04 AU DIMANCHE 06 JUILLET 2025

VICHY

1. CALENDRIER

- Mardi 24 juin 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 27 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 04 juillet 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m

1	J16H2x	2 rameurs en couple
2	J16H1x	1 rameur en couple
3	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
8	J16F2x	2 rameuses en couple
9	J16F1x	1 rameuse en couple

10	J16F4x	4 rameuses en couple
11	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
12	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
13	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur

HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Critérium

- 14 J16H2x HV PR Open ^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de France J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont fait automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages des épreuves J16 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les J16 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collègues.

- Vendredi 04 juillet après-midi séries J16
- Samedi 05 juillet après-midi demi-finales J16
- Dimanche 06 juillet matin finales J16

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr

SAMEDI 05 ET DIMANCHE 06 JUILLET 2025

1. CALENDRIER

- Lundi 09 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 24 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 27 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 04 juillet 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

S-23 – distance de course : 2 000 m

1	S-23F2x	2 rameuses en couple
2	S-23H2x	2 rameurs en couple
3	S-23F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
4	S-23H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
5	S-23F4x	4 rameuses en couple
6	S-23H4x	4 rameurs en couple
7	S-23M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Samedi 05 juillet matin séries qualificatives S-23
- après-midi demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C S-23
- Dimanche 06 juillet matin finales S-23

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX LONGS SENIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

MÂCON

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

1. CALENDRIER

- Lundi 15 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 30 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 03 octobre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 10 octobre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m

- | | | | | | |
|---|--------------|---|---|---------|----------------------------------|
| 1 | SF2x PR Open | 2 rameurs en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open) | 6 | SF2x PL | 2 rameuses en couple poids léger |
| 2 | SF2x PR Open | 2 rameuses en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open) | 7 | SH2x PL | 2 rameurs en couple poids léger |

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m

- | | | | | | |
|---|------|-----------------------------------|----|------|-----------------------------------|
| 2 | SF4- | 4 rameuses en pointe sans barreur | 9 | SF4x | 4 rameuses en couple |
| 3 | SH4- | 4 rameurs en pointe sans barreur | 10 | SH4x | 4 rameurs en couple |
| 4 | SF2x | 2 rameuses en couple | 11 | SF8+ | 8 rameuses en pointe avec barreur |
| 5 | SH2x | 2 rameurs en couple | 12 | SH8+ | 8 rameurs en pointe avec barreur |
| | | | 13 | SM4x | 2 rameuses et 2 rameurs en couple |

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 2x.

Classification

Une session de classification aura lieu sur place **le vendredi 10 octobre 2025**.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 11 octobre
matin séries qualificatives senior
séries para-aviron
après-midi demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C senior
- Dimanche 12 octobre
matin finales D et C, senior
finales para-aviron
après-midi finales B et A senior

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

- Lundi à déterminer 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi à déterminer 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Jeudi à déterminer 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi à déterminer 18h00 réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m ou 2 000 m			Dimanche – distance de course : 500 m		
1	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	16	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	17	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	J16H4x	4 rameurs en couple	18	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16F4x	4 rameuses en couple	19	J16F4x	4 rameuses en couple
5	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	21	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	22	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
8	J18H4x	4 rameurs en couple	23	J18H4x	4 rameurs en couple
9	J18F4x	4 rameuses en couple	24	J18F4x	4 rameuses en couple
10	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	26	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	SH4x	4 rameurs en couple	28	SH4x	4 rameurs en couple
14	SF4x	4 rameuses en couple	29	SF4x	4 rameuses en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

La coupe de France des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur deux jours.
Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans le club de la même ligue.
Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans débarquement.
Pesée unique pour les barreaux et barreurs le samedi matin entre 2h et 4h avant chaque course.

Équipe

La constitution des équipes de ligue (nombre des ligues) peuvent présenter des équipages dans les épreuves qu'elles veulent.
Une ligue peut engager plusieurs équipages dans une même épreuve, dans ce cas, par équipage le mieux placé marque des points dans le classement des ligues.
Chaque équipe doit couvrir les coureurs de la ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligues.

Engagements

La licence prise en compte est celle de la saison 2025.
Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque ligue.
Des changements seront autorisés jusqu'à la réunion des délégués. Dans la mesure du possible et pour faciliter le traitement, nous vous invitons à communiquer ces changements dès qu'ils sont arrêtés à l'adresse championnats@ffaviron.fr

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie senior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

à déterminer

COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

Il sera possible de faire en fonction du bassin :

- Pour les courses à 7 partants : 2 séries et finale A à 7
- Pour les courses à 13 partants : 3 séries, finale A à 7 et finale B à 6.
- ...

MAIF AVIRON INDOOR COUPE DE FRANCE INDOOR UNIVERSITAIRE FFSU



JEUDI 30 JANVIER 2025

STADE CHARLÉTY – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron

Participation

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com

Engagements

Les engagements sont faits par la FFSU.

Classements

Un classement est établi par la FFSU.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

3. CONTACT

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR SCOLAIRE UNSS

VENDREDI 31 JANVIER 2025

STADE CHARLÉTY – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de l'UNSS : www.unss.org/nautique et le site de l'aviron scolaire : <https://scolaire.ffaviron.fr/>

Engagements

Les engagements sont faits par les professeurs d'EPS des établissements sur le serveur **OPUSS** en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

Classements

Un classement est établi par l'UNSS.

2. RÉGLEMENTATION AVIRON PARTAGÉ

Consultez la réglementation de l'UNSS : <https://www.unss.org/sport-partage>

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

4. CONTACT

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

RENCONTRE NATIONALE AVIRON INDOOR UGSEL

VENDREDI 31 JANVIER 2025

STADE CHARLÉTY – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de l'UGSEL : www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/rencontre%20aviron%20indoor%20reglement.pdf et le site de l'aviron scolaire : <https://scolaire.ffaviron.fr/>

Participation

Chaque participant doit être licencié à l'UGSEL.

Engagements

Les engagements se font sur le serveur **Usport** auprès de l'UGSEL, via les services régionaux.

Classements

Un classement est établi par l'UGSEL sur l'addition des deux temps réalisés au relais et au 1 000 m.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

3. CONTACT

Information sur le site de l'UGSEL : www.ugsel.org/competitions/sports-individuels/aviron

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

1. ÉPREUVES

Épreuves individuelles – 1 000 m			Épreuves individuelles sprint – 500 m		
14-18F PR3-ID BC	femme 14-18 ans	BC	14-18F PR3-ID BC	femme 14-18 ans	BC
14-18H PR3-ID BC	homme 14-18 ans	BC	14-18H PR3-ID BC	homme 14-18 ans	BC
SF PR3-ID BC	femme +18 ans	BC	SF PR3-ID BC	femme +18 ans	BC
SH PR3-ID BC	homme +18 ans	BC	SH PR3-ID BC	homme +18 ans	BC
14-18F PR3-ID CD	femme 14-18 ans	CD	14-18F PR3-ID CD	femme 14-18 ans	CD
14-18H PR3-ID CD	homme 14-18 ans	CD	14-18H PR3-ID CD	homme 14-18 ans	CD
SF PR3-ID CD	femme +18 ans	CD	SF PR3-ID CD	femme +18 ans	CD
SH PR3-ID CD	homme +18 ans	CD	SH PR3-ID CD	homme +18 ans	CD
Épreuves individuelles sprint – 2 min			Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m		
14-18F PR3-ID AB	femme 14-18 ans	AB	TAHR4 PR3-ID AB-BC	4 femmes ou hommes <i>dont au moins un AB</i>	
14-18H PR3-ID AB	homme 14-18 ans	AB	TAHR4 PR3-ID BC-CD	4 femmes ou hommes <i>dont au moins un BC</i>	
SF PR3-ID AB	femme +18 ans	AB	TAMR4 PR3-ID AB-BC-CD	<i>au moins 2 femmes</i>	
SH PR3-ID AB	homme +18 ans	AB			

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSA : <https://sportadapte.fr/>

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

La possession d'une licence FFSA de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire.

Les catégories d'âge sont celles acquises au 1er janvier de l'année en cours.

Les sportifs devront avoir participé aux championnats régionaux indoor.

Engagements

Les engagements sont à effectuer sur intranet.ffaviron.fr pour les rameurs ayant la double licence FFSA-FFA (voir page 7).

Pour les rameurs possédant uniquement une licence FFSA, les engagements sont à envoyer à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr dans les mêmes délais.

Classements

Le classement et la délivrance de titre de champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFSA.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

4. CONTACT

Pour toute question concernant le règlement FFSA : emilie.laissus@sportadapte.fr

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES

CHAMPIONNATS DE FRANCE FFSU



FFAVIRON

LÉRY-POSES

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI 2025

1. CALENDRIER

- Vendredi 16 mai 17h30 réunion des accompagnateurs d'équipes et jeunes coachs des établissements UNSS
- Vendredi 16 mai 17h30 prise en charge des jeunes arbitres UNSS par les responsables de leur suivi UNSS et les arbitres FFA
- Vendredi 16 mai 18h00 réunion des délégués des établissements FFSU

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UNSS

Consultez la réglementation de l'UNSS : www.unss.org/nautique

FFSU

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron

3. ENGAGEMENTS

UNSS

Les engagements sont faits par les professeurs d'EPS des établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

FFSU

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Ligue de Normandie – Antoine BELTRAMELLO – 06 61 77 53 48 – LR09@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA-AVIRON ADAPTÉ FFSA

À DÉTERMINER 2025

À DÉTERMINER

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSA : <https://sportadapte.fr/>

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages ayant participé aux championnats régionaux FFSA.

Engagements

Les engagements se font par formulaire papier disponible auprès de la FFSA.

2. CONTACTS

FFSA : emilie.laissus@sportadapte.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SENIOR

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries.
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} et les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 3-S1 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 4-S2 5-S1 5-S2 6-S1 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 5-S2 5-S3 6-S1 6-S2 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-S1 1-S2 1-S4 1-S4 2-S1 2-S1 2-S3 2-S3 3-S2 3-S2 3-S4 3-S4
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4-S3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SENIOR – INCIDENT DE PARCOURS

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre. Une modification du système de progression sera effectuée comme suit :

Système de qualification

plus de 24 partants avec rattrapage d'un ou deux équipages	parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 25 ou 26 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 5 séries, les autres sont éliminés
	5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers et les 2 meilleurs temps des 3^{es} et 4^{es} en demi-finale les 6 meilleurs temps suivants des 3^{es} et 4^{es} en finale C les 2 derniers temps des 3^{es} et 4^{es} et les 4 meilleurs temps des 5^{es} et 6^{es} en finale D les 25^e et 26^e sont éliminés
	2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système à plus de 24 partants en cas de rattrapage d'un ou deux équipages suite à un incident lors du parcours contre la montre

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 10-PCM 11-PCM 20-PCM 21-PCM	DF A/B1 1-S1 1-S3 1-S5 2-S2 2-S4 2T-3&4S	DF A/B1 1-S1 1-S3 2-S2 2-S3 2-S4 1T-3&4S	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 9-PCM 12-PCM 19-PCM 22-PCM	DF A/B2 1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2-S5 1T-3&4S	DF A/B2 1-S2 1-S3 1-S4 2-S1 2-S5 2T-3&4S	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 8-PCM 13-PCM 18-PCM 23-PCM			FC 3T-3&4S 4T-3&4S 5T-3&4S 6T-3&4S 7T-3&4S 8T-3&4S
S4 4-PCM 7-PCM 14-PCM 17-PCM 24-PCM			FD 9T-3&4S 10T-3&4S 1T-5&6S 2T-5&6S 3T-5&6S 4T-5&6S
S5 5-PCM 6-PCM 15-PCM 16-PCM 25-PCM 26-PCM			

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	2-S1
4	2-S2
5	1T-RS
6	2T-RS
1	3T-RS
2	4T-RS
3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1-S3
4	1T-RS
5	2T-RS
6	3T-RS
1	4T-RS
2	5T-RS
3	6T-RS
4	7T-RS
5	8T-RS
6	9T-RS
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Système de 19 à 24 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1-S3
4	1-S4
5	1T-RS
6	2T-RS
1	3T-RS
2	4T-RS
3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS
1	
2	
3	
4	
5	
6	
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Système à plus de 24 partants

Séries	Finales
1	1T-S
2	2T-S
3	3T-S
4	4T-S
5	5T-S
6	6T-S
1	7T-S
2	8T-S
3	9T-S
4	10T-S
5	11T-S
6	12T-S
1	
2	
3	
4	
5	
6	
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Exemple de codage

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

de 1 à 30 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 31 à 60 partants	2 séries qualificatives	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

Système de qualification et Grille de progression

Système à 3 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps en finale A les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A

PCM	Repêchage	Finales
1	R1 2T-PCM	FA 1T-PCM
2	3T-PCM	1-R1
3		

Système à 4 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Demi-finales	Finales
1	1T-PCM	FA 1-DF1
2	DF1 4T-PCM	1-DF2
3	2T-PCM	2-DF1
4	DF2 3T-PCM	FB 2-DF2

Système à 5 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps en demi-finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	5T-PCM	1-R1	1-DF2
3		DF2 2T-PCM	FB 2-DF1
4		3T-PCM	2-DF2
5			

Système à 6 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps en demi-finale les 4 autres en repêchage
2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	5T-PCM	1-R1	1-DF2
3	R2 3T-PCM	DF2 2T-PCM	FB 2-DF1
4	6T-PCM	1-R2	2-DF2
5			
6			

Système à 7 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps en demi-finale les 6 autres en repêchage
3 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	5T-PCM	1-R1	1-DF2
3	R2 2T-PCM	DF2 1-R2	FB 2-DF1
4	7T-PCM	1-R3	2-DF2
5	R3 3T-PCM		
6	6T-PCM		
7			

Système à 8 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	1T-PCM	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	QF1 8T-PCM	1-QF2	1-DF2
3	4T-PCM	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	QF2 5T-PCM	1-QF4	2-DF2
5	2T-PCM		
6	7T-PCM		
7	3T-PCM		
8	QF4 6T-PCM		

Système à 9 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 7 meilleurs temps en quart de finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 8T-PCM	QF1 1T-PCM	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	9T-PCM	1-R1	1-QF2	1-DF2
3		QF2 4T-PCM	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4		5T-PCM	1-QF4	2-DF2
5		2T-PCM		
6		7T-PCM		
7		3T-PCM		
8		6T-PCM		
9				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 10 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 6 meilleurs temps en quart de finale les 4 autres en repêchage
2 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
1	R1	7T-PCM	DF1	1-QF1	
2		10T-PCM			1-QF2
3	R2	8T-PCM	DF2	1-QF3	
4		9T-PCM			1-QF4
5		QF3			
6					2T-PCM
7		QF4			3T-PCM
8					6T-PCM
9					
10					

Système à 12 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 4 meilleurs temps en quart de finale les 8 autres en repêchage
4 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
1	R1	5T-PCM	DF1	1-QF1	
2		12T-PCM			1-QF2
3	R2	6T-PCM	DF2	1-QF3	
4		11T-PCM			1-QF4
5		QF3			
6					2T-PCM
7		QF4			3T-PCM
8					1-R2
9					
10					
11					
12					

Système à 11 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 5 meilleurs temps en quart de finale les 6 autres en repêchage
3 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
1	R1	6T-PCM	DF1	1-QF1	
2		11T-PCM			1-QF2
3	R2	7T-PCM	DF2	1-QF3	
4		10T-PCM			1-QF4
5		QF3			
6					2T-PCM
7		QF4			3T-PCM
8					1-R1
9					
10					
11					

Système à 13 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps en quart de finale les 10 autres en repêchage
5 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
1	R1	4T-PCM	DF1	1-QF1	
2		13T-PCM			1-QF2
3	R2	5T-PCM	DF2	1-QF3	
4		12T-PCM			1-QF4
5		QF3			
6					2T-PCM
7		QF4			3T-PCM
8					1-R3
9	R5	8T-PCM			
10		9T-PCM			
11					
12					
13					

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 14 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps en quart de finale les 12 autres en repêchage
6 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
1	R1	3T-PCM	QF1	1T-PCM	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
2		14T-PCM		1-R6				
3	R2	4T-PCM	QF2	1-R2	DF2	1-QF3	FB	2-DF1
4		13T-PCM		1-R3				
5	R3	5T-PCM	QF3	2T-PCM				
6		12T-PCM		1-R5				
7	R4	6T-PCM	QF4	1-R1				
8		11T-PCM		1-R4				
9	R5	7T-PCM						
10		10T-PCM						
11	R6	8T-PCM						
12		9T-PCM						
13								
14								

Système à 16 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 16 meilleurs temps en huitième de finale
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
1	HF1	1T-PCM	QF1	1-HF1	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
2		16T-PCM		1-HF8				
3	HF2	2T-PCM	QF2	1-HF4	DF2	1-QF3	FB	2-DF1
4		15T-PCM		1-HF5				
5	HF3	3T-PCM	QF3	1-HF2				
6		14T-PCM		1-HF7				
7	HF4	4T-PCM	QF4	1-HF3				
8		13T-PCM		1-HF6				
9	HF5	5T-PCM						
10		12T-PCM						
11	HF6	6T-PCM						
12		11T-PCM						
13	HF7	7T-PCM						
14		10T-PCM						
15	HF8	8T-PCM						
16		9T-PCM						
...								

Système à 15 partants

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en quart de finale les 14 autres en repêchage
7 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
1	R1	2T-PCM	QF1	1T-PCM	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
2		15T-PCM		1-R7				
3	R2	3T-PCM	QF2	1-R3	DF2	1-QF3	FB	2-DF1
4		14T-PCM		1-R4				
5	R3	4T-PCM	QF3	1-R1				
6		13T-PCM		1-R6				
7	R4	5T-PCM	QF4	1-R2				
8		12T-PCM		1-R5				
9	R5	6T-PCM						
10		11T-PCM						
11	R6	7T-PCM						
12		10T-PCM						
13	R7	8T-PCM						
14		9T-PCM						
15								

Système à 17 partants et plus

parcours contre la montre	<ul style="list-style-type: none"> les 8 meilleurs temps en huitième de finale les autres en repêchages
5 repêchages ou plus	<ul style="list-style-type: none"> les 8 meilleurs temps des repêchages en huitième de finale
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

PCM1	PCM2	Huitièmes de finale		Quarts de finale		Demi-finales		Finales	
1	9T-PCM1	HF1	1T-PCM1	QF1	1-HF1	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
2	10T-PCM1		8T-PCM2		1-HF8		1-QF2		1-DF2
3	11T-PCM1	HF2	2T-PCM1	QF2	1-HF4	DF2	1-QF3	FB	2-DF1
4	12T-PCM1		7T-PCM2		1-HF5		1-QF4		2-DF2
5	13T-PCM1	HF3	3T-PCM1	QF3	1-HF2				
6	14T-PCM1		6T-PCM2		1-HF7				
7	15T-PCM1	HF4	4T-PCM1	QF4	1-HF3				
8	16T-PCM1		5T-PCM2		1-HF6				
9	17T-PCM1	HF5	5T-PCM1						
10	... [N]T-PCM1		4T-PCM2						
11		HF6	6T-PCM1						
12			3T-PCM2						
13		HF7	7T-PCM1						
14			2T-PCM2						
15		HF8	8T-PCM1						
16			1T-PCM2						
17									
... [N]									

Exemple de codage

- 1T-PCM1 1^{er} temps du parcours contre la montre 1
- 2T-PCM1 2^e temps du parcours contre la montre 1
- [N]T-PCM1 dernier temps du parcours contre la montre 1
- ...
- 1-R1 1^{er} du repêchage 1
- 2-R1 2^e du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1^{er} du huitième de finale 1
- 2-HF1 2^e du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 2-DF1 2^e de la demi-finale 1
- ...

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1		1-S1
		1-S2
		2-S1
		2-S2
		1T-RS
		2T-RS
S2		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS
		7T-RS
		8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF A/B1	1-DF A/B1
		1-DF A/B2
		2-DF A/B1
		2-DF A/B2
		3-DF A/B1
		3-DF A/B2
S2	DF A/B2	4-DF A/B1
		4-DF A/B2
		5-DF A/B1
		5-DF A/B2
		6-DF A/B1
		6-DF A/B2
S3		7T-RS
		8T-RS
		9T-RS
		10T-RS
		11T-RS
		12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	Option 1	Option 2		
S1	DF A/B1	1-S1	1-S1	1-DF A/B1
		1-S2	1-S3	1-DF A/B2
		2-S3	2-S2	2-DF A/B1
		2-S4	2-S4	2-DF A/B2
		1T-RS	1T-RS	3-DF A/B1
		4T-RS	4T-RS	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1-S3	1-S2	4-DF A/B1
		1-S4	1-S4	4-DF A/B2
		2-S1	2-S1	5-DF A/B1
		2-S2	2-S3	5-DF A/B2
		2T-RS	2T-RS	6-DF A/B1
		3T-RS	3T-RS	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	5T-RS	5T-RS	1-DF C/D1
		8T-RS	8T-RS	1-DF C/D2
		9T-RS	9T-RS	2-DF C/D1
		12T-RS	12T-RS	2-DF C/D2
		13T-RS	13T-RS	3-DF C/D1
		16T-RS	16T-RS	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	6T-RS	6T-RS	4-DF C/D1
		7T-RS	7T-RS	4-DF C/D2
		10T-RS	10T-RS	5-DF C/D1
		11T-RS	11T-RS	5-DF C/D2
		14T-RS	14T-RS	6-DF C/D1
		15T-RS	15T-RS	6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries	Tiers de finales	Finales
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 TF A/B/C2 TF A/B/C3 18 qualifiés en tiers de finales Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2 ^{èmes} des séries)	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6		FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6		FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6		FD les 6 meilleurs temps suivants
S5 et + 1 2 3 4 5 6		finales de classement
Finale D Les 6 meilleurs temps suivants Finales de classement (à partir de 26 partants)		

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 1^{er} du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 2^e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1^{er} temps des 1^{ers} de toutes les séries
- 2T-1S 2^e temps des 1^{ers} de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries

Séries	Tiers de finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 1-S1 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	TF A/B/C1 1-S1 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C3 1-S3 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	TF A/B/C3 1-S3 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6			FD 14T-RS 15T-RS 16T-RS 17T-RS 18T-RS 19T-RS
S5 1 2 3 4 5 6			

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des championnats de France J16, J18, senior (dont moins de 23 ans et hors master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

Points aux championnats de France J16, J18 et senior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux championnats de France sprint senior et senior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et senior par les équipages mixtes de clubs sont partagés entre les clubs.

Les points des équipages mixtes (50% femme/ 50% homme) sont répartis dans les classements respectifs femme et homme.

Points de sélection

16	Sélectionné aux Championnats du Monde senior dans les disciplines olympiques-ou aux Jeux Olympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Championnats du Monde senior dans les disciplines non olympiques, • Championnats du Monde des moins de 23 ans, • Championnats du Monde junior, • Championnats d'Europe senior, • Championnats d'Europe senior moins de 23 ans, • Championnats d'Europe junior.
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les manifestations mer labellisées, sur les championnats de France d'Aviron de mer et sur les championnats de France de Beach Rowing Sprint, selon les modalités ci-après.

Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque manifestation mer, arrondis au centième de point, puis cumulés.

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée exclusivement aux épreuves d'endurance pour l'attribution des points sur le principe suivant (les épreuves de Beach Rowing Sprint ne sont pas concernées par ces pondérations) :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

Points de classement aux manifestations mer labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- Cumul des points obtenus sur les 4 manifestations mer labellisées apportant le plus de points au club, plus 1 compétition de Beach Rowing Sprint dans 2 épreuves seniors et 2 épreuves juniors. Pour les manifestations de Beach Rowing Sprint, les épreuves prises en compte sont celles du tableau ci-dessous.
- Les catégories masters sont dissociées des classements seniors et les points attribués à cette catégorie sont calculés sur la base du tableau ci-dessous.
- Les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs.
- Les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- Un cumul de points limité aux 2 meilleurs équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte).

Place	Régates – Points attribués			
	1x	2x senior	4x+/- senior 2x J18	4x+/- J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

Place	Beach Rowing Sprint – Points attribués	
	Épreuves J18 (1x, 2x et 2xMix)	Épreuves senior (1x, 2xMix ou 4x+Mix)
1	80	60
2	60	48
3	48	36
4	36	27
5	27	18
6	18	12
7	12	6
8	6	3
9	3	3
10	3	3
11 et plus	0	0

Points de classement aux championnats de France d'aviron de mer et de Beach Rowing Sprint

À l'issue des deux championnats de France, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Championnats – Points attribués					
	1x J18	1x senior	2x J18	2x senior	4x+ J16 et J18	4x+ et 4+ senior
1	75	50	100	75	150	112,5
2	63	42	90	63	126	94,5
3	54	36	75	54	108	81
4	45	30	63	45	90	67,5
5	39	26	54	39	78	58,5
6	33	22	45	33	66	49,5
7	27	18	39	27	54	40,5
8	22,5	14	33	22,5	45	33,8
9	18	12	27	18	36	27
10	15	10	22,5	15	30	22,5
11	13,5	9	18	13,5	27	20,3
12	12	8	15	12	24	18
13	10,5	7	13,5	10,5	21	15,8
14	9	6	12	9	18	13,5
15	7,5	5	10,5	7,5	15	11,3
16	6	4	9	6	12	9
17	4,5	3	7,5	4,5	9	6,8
18	3	2	5	3	6	4,5
19	1,5	1	1	1,5	3	2,3
20 et plus	1,5	1	1	1,5	3	2,3

Les épreuves masters sont dissociées du classement senior.

Les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

CLASSEMENT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ DES CLUBS

Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves critérium

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté, et critères (bateaux longs, sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer à l'un des événements ci-dessous :

- Jeux Paralympiques
- Championnat du Monde para-aviron
- Jeux Européens VIRTUS
- Global Games

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 10 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 15 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

Points de référencement

Il est attribué 20 points au club référencé sur le handiguide des sports.

Le classement jeune prend en compte les points de participation des 4 étapes hivernales et championnats régionaux, plus les points de performance aux championnats interrégionaux jeune et les points de classement aux épreuves du championnat national jeune.

Points de participation 4 étapes hivernales et championnats régionaux	
Nombre de participants	Points obtenus
1	30
2	60
3	90
4	120
5	150
6	180
7	210
8	240
9	255
10	270
11	285
12	300
13	315
14	330
15	345
16	360
À partir du 17e	+ 6 points par rameur

Points de performance championnats interrégionaux jeune		
Rang	1x	2x
1	400	600
2	350	550
3	300	500
4	275	460
5	250	420
6	225	380
7	225	380
8	205	350
9	185	320
10	175	295
11	165	270
12	155	245
13	155	245
14	146	225
15	137	205
16	129	195
17	121	185
18	113	175
19	113	175
20	106	166
21	99	157
22	92	150
23	86	143
24	80	136
25	80	136
26	76	131
27	72	126
28	68	121
29	64	117
30	60	113
31	60	113
32	58	110
33	56	107
34	54	104
35	52	102
36	50	100

Points de performance championnat national jeune			
Rang	2x	4x+	8x+
1	1800	2100	2400
2	1650	1920	2190
3	1500	1740	1980
4	1380	1590	1800
5	1260	1440	1620
6	1140	1290	1440
7	1140	1290	1440
8	1050	1185	1320
9	960	1080	1200
10	885	990	1095
11	810	900	990
12	735	810	885
13	735	810	885
14	684	753	822
15	633	696	759
16	597	654	711
17	561	612	663
18	525	570	615
19	525	570	615
20	504	540	576
21	483	510	537
22	472	490	508
23	461	470	479
24	450	450	450

Points de performance championnat national jeune para-aviron			
Rang	2x		
1	504		
2	483		
3	472		
4	461		
5	450		

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnats de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves des championnats de France longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves à 13 partants et plus

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13 et +	1	1,5	2,3

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Rang	Finale A		Finale B		Finale C		Rang	Points		
	4x	8+	Rang	Points	Rang	4x		8+	4x	8+
1 ^{er}	25	40	7 ^e	14	13 ^e	3	6	19 ^e	2	2
2 ^e	22	34	8 ^e	13	14 ^e	7	7	20 ^e	1	1
3 ^e	20	30	9 ^e	12	15 ^e	6	6	...	1	1
4 ^e	18	26	10 ^e	11	16 ^e	5	5			
5 ^e	16	22	11 ^e	10	17 ^e	4	4			
6 ^e	15	20	12 ^e	9	18 ^e	3	3			

Bonus : +80 points par équipage qui remporte la compétition sur les 2 jours.

* Seules les épreuves des championnats de France, y compris les épreuves para-aviron et para-aviron adapté, sont éligibles à ce classement.

Points de performance

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

Attribution des points en fonction du classement des clubs au Challenge des 7 Défis Capitaux

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75 et plus	2
16	135	36	80	56	40		
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

Championnats Jeune			Championnats de France					Critériums nationaux
ligue	interrégional	national	J16	J18	senior -23 ans	senior, senior sprint, senior mer, para-aviron para-aviron adapté aviron handi-valide aviron handi-santé longue distance	master	para-aviron, para-aviron adapté aviron handi-valide aviron handi-santé

Jeune	J10 et moins								
	J11	OUI (1)							
	J12	OUI (1)	OUI (1)	OUI (1)					
	J13	OUI (1)	OUI (1)	OUI (1)					
	J14	OUI (1)	OUI (1)	OUI (1)					

Junior	J15				OUI (2)	OUI (3)	OUI (3)	OUI (3)		OUI (3)
	J16				OUI (2)	OUI (3)	OUI (3)	OUI (3)		OUI (3)
	J17					OUI	OUI	OUI		OUI
	J18					OUI	OUI	OUI		OUI

Senior	Senior -23						OUI	OUI		OUI
	Senior							OUI	OUI (4)	OUI
	Master							OUI	OUI	OUI

- (1) Pour participer aux différents championnats jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».
- (2) Les rameurs participants au championnats de France J16 doivent être titulaires du « Brevet aviron eaux intérieures – Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».
- (3) Voir article 3 du Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).
- (4) Les séniors peuvent concourir en master, à partir de 27 ans.

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes.
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes.
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à parité d'hommes et de femmes, sauf pour certaines épreuves définies dans cette réglementation sportive.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France longue distance J18, senior et master, Critériums handi-valide et hand-santé Coupe de France FFSU I ongue distance 01 et 02 mars – Mâcon	J18 (8 000 m)	Épreuves	2x	4x				4-	8+
		J18F	●	●				●	●
	universitaire (8 000 m)	J18H	●	●				●	●
		UF			●				●
		UH			●				●
	senior (8 000 m)	UM			●				●
		SF	●	●				●	●
		SH	●	●				●	●
	master (8 000 m)	SM			●				●
		MCF	●	●				●	●
		MCH	●	●				●	●
		MCM			●				●
		MEF	●	●				●	●
		MEH	●	●				●	●
handi-santé (4 000 m)	MEM			●				●	
handi-valide (Open) (4 000 m)	SM HSt			●					
	SH HV			●					
Championnats de France bateaux courts J18, senior et para-aviron 11 et 13 avril – Cazaubon	J18 (2 000 m)	Épreuves	1x				2-		
		J18F	●					●	
	senior (2 000 m)	J18H	●					●	
		SF	●					●	
		SH	●					●	
		SF PL	●						
	para-aviron (2 000 m)	SH PL	●						
		SF PR1	●						
		SH PR1	●						
		SF PR2	●						
		SH PR2	●						
		SF PR3	●					●	
	SH PR3	●					●		
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune Mai	J12 (500 m)	Épreuves	1x	2x					
		J12F	●						
	J13 (500 à 1 000 m)	J12H	●						
		J13F	●						
	J14 (500 à 1 000 m)	J13H	●						
		J14F	●	●					
	J14 handi-valide (Open) (500 à 1 000 m)	J14H	●	●					
		J14H HV			●				
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et senior 08 et 09 mai – Aix-les-Bains	junior (600 m)	Épreuves	1x	2x					
		J18F	●						
	senior (600 m)	J18H	●						
		SF	●						
		SH	●						
	SM		●						
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, senior et master Critérium mer handi-valide et handi-santé 10 et 11 mai – Aix-les-Bains	J16 (6 000 m)	Épreuves	1x	2x					
		J16F				●			
		J16H				●			
	J18 (6 000 m)	J16M				●			
		J18F				●			
		J18H				●			
	senior (6 000 m)	J18M		●		●			
		SF	●	●		●			
		SH	●	●		●			
	master (6 000 m)	SM		●		●			●
		M40F	●	●		●			
		M40H	●	●		●			
	handi-valide (6 000 m)	M40M		●		●			
	handi-valide adapté (6 000 m)	SH HV PR3		●					
handi-santé (6 000 m)	SH HV PR3-ID		●						
	SM HSt				●				

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat de France sprint senior et para-aviron <i>06 et 08 juin – Libourne</i>	senior (500 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+		
		SF		●	●			●	●		●	
		SH		●	●			●	●		●	
			SM		●	●					●	
	para-aviron (500 m) ▲ course Open * homme et/ou femme ** 1 femme minimum	handi-valide (500 m)	SF PR1	●								
			SH PR1	●	▲*							
			SF PR2	●								
			SH PR2	●	▲*							
			SF PR3	●								
			SH PR3	●	▲*							
		SM PR3							●**			
		SM HV		PR3-VI								
Championnat de France bateaux longs J18 <i>07 et 08 juin – Libourne</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves		2x	4x			4-		8+		
		J18F		●	●			●		●		
		J18H		●	●			●		●		
		J18M			●							
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune <i>14 et 15 juin</i>	J13 (1 000 m)	Épreuves	1x	2x								
		J13F	●									
		J13H	●									
	J14 (1 000 m)	J14F	●	●								
		J14H	●	●								
	J14 handi-valide (Open) (1 000 m)	J14H HV		●								
Championnat de France master Critérium handi-valide master <i>27 au 29 juin – Brive-la-Gaillarde</i>	master (1 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+		
		MAF		●					●			
		MAH		●					●			
		MAM		●								
		MBF	●	●				●				
		MBH	●	●				●				
		MBM			●							
		MCF	●	●	●						●	
		MCH	●	●	●				●		●	
		MCM		●								
		MDF	●	●	●			●				
		MDH	●	●	●			●		●		
		MDM			●						●	
		MEF	●	●	●							
		MEH	●	●					●		●	
		MEM		●								
		MFF	●	●	●							
		MFH	●	●	●							
		MFM			●							
	MGF		●									
	MGH		●									
	MGM		●					●				
	handi-valide (Open) (1 000 m)	MAH HV		●								
	handi-santé (1 000 m)	MAH HSt			●							
Championnat national jeune et handi-valide jeune <i>28 au 29 juin – Brive-la-Gaillarde</i>	jeune (1 000 m)	Épreuves		2x	4x+	8x+						
		J14F			●	●						
		J14H			●	●						
		J14M		●	●							
	J14 handi-valide (Open) (1 000 m)	J14H HV		●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat de France senior -23 ans <i>04 et 05 juillet – Vichy</i>	S-23 (2 000 m)	Épreuves	2x	4x				4-	8+		
		S-23F	●	●				●			
		S-23H	●	●				●			
		S-23M							●		
Championnat de France J16 Critérium handi-valide J16 <i>04 au 06 juillet – Vichy</i>	J16 (1 500 m)	Épreuves	1x	2x	4x			2-	4-	4+	8+
		J16F	●	●	●			●		●	●
		J16H	●	●	●			●		●	●
	J16M			●							
	handi-valide J16 (Open) (1 500 m)	J16H HV		●							
Championnat de France bateaux longs senior et para-aviron <i>11 et 12 octobre – Mâcon</i>	senior (2 000 m)	Épreuves	2x	4x				4-	8+		
		SF	●	●				●	●		
		SH	●	●				●	●		
		SM		●							
		SFPL	●								
	SHPL	●					●				
	para-aviron (Open) (2 000 m)	SH PR	●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES HANDI

	Championnats de France	Critériums
Championnats de France indoor <i>31 janvier et 01 février – Stade Charléty – Paris</i>	para-aviron	handi-valide handi-santé
Championnats de France longue distance <i>01 et 02 mars – Mâcon</i>		handi-valide handi-santé
Championnats de France bateaux courts <i>11 au 13 avril – Cazaubon</i>	para-aviron	
Championnats de ligue jeune <i>Mai</i>	(sélectif championnat FFSA)	handi-valide
Championnats de France d'aviron de mer <i>10 et 11 mai – Aix-les-Bains</i>		handi-valide handi-valide adapté handi-santé
Championnats interrégionaux jeune <i>Entre le 24 mai et le 15 juin</i>		handi-valide
Championnats de France sprint <i>06 au 08 juin – Libourne</i>	para-aviron	
Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 <i>14 et 15 juin</i>		handi-valide
Championnats de France master <i>27 au 29 juin – Brive-la-Gaillarde</i>		handi-valide handi-santé
Championnat national jeune <i>28 et 29 juin – Brive-la-Gaillarde</i>		handi-valide
Championnats de France J16 <i>04 au 06 juillet – Vichy</i>		handi-valide
Championnats de France bateaux longs senior <i>11 et 12 octobre – Mâcon</i>	para-aviron	
Championnats de France FFSA <i>à déterminer – à déterminer</i>	para-aviron adapté	

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2025

Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
	Date	Heure	Date	Heure
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, senior, master et para-aviron <i>Vendredi 31 janvier et samedi 01 février - Stade Charléty – Paris</i>	Lundi 07 octobre 2024	10h00	Lundi 15 janvier 2025	14h00
Championnats de France longue distance J18, senior et master Critériums handi-valide et handi-santé Coupe de France FFSU longue distance <i>Samedi 01 et dimanche 02 mars - Mâcon</i>	Lundi 03 février	08h00	Mardi 18 février	14h00
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, senior et para-aviron <i>Samedi 29 et dimanche 30 mars</i>	Lundi 10 mars	08h00	Mardi 18 mars	14h00
Championnats de France bateaux courts J18, senior et para-aviron <i>Vendredi 11 au dimanche 13 avril - Cazaubon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune <i>Mai</i>	Épreuve qualificative pour les championnats interrégionaux. Épreuve obligatoire pour participer au championnat national jeune			
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et senior <i>Jeudi 08 et vendredi 09 mai - Aix-les-Bains</i>	Lundi 14 avril	08h00	Mardi 29 avril	14h00
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, senior et master – Critérium mer handi-valide et handi-santé <i>Samedi 10 et dimanche 11 mai - Aix-les-Bains</i>	Lundi 14 avril	08h00	Mardi 29 avril	14h00
Championnats de France sprint senior et para-aviron <i>Vendredi 06 au dimanche 08 juin - Libourne</i>	Lundi 12 mai	08h00	Mardi 27 mai	14h00
Championnats de France bateaux longs J18 <i>Samedi 07 et dimanche 08 juin - Libourne</i>	Lundi 12 mai	08h00	Mardi 27 mai	14h00
Championnats interrégionaux jeune Critérium handi-valide jeune <i>Entre le samedi 24 mai et le dimanche 15 juin 2025</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 Critérium handi-valide J14 et J16 <i>Samedi 14 et dimanche 15 juin</i>	Lundi 19 mai	08h00	Mardi 03 juin	14h00
Championnats de France master Critérium handi-valide et handi-santé master <i>Vendredi 27 au dimanche 29 juin - Brive-la-Gaillarde</i>	Lundi 02 juin	08h00	Mardi 17 juin	14h00
Championnat national jeune et handi-valide jeune <i>Samedi 28 et dimanche 29 juin - Brive-la-Gaillarde</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France J16 – Critérium handi-valide J16 <i>Vendredi 04 au dimanche 06 juillet - Vichy</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France senior moins de 23 ans <i>Samedi 05 et dimanche 06 juillet - Vichy</i>	Lundi 09 mai	08h00	Mardi 24 mai	14h00
Championnats de France bateaux longs senior et para-aviron <i>Samedi 11 et dimanche 12 octobre - Mâcon</i>	Lundi 15 septembre	08h00	Mardi 30 septembre	14h00
Coupe de France des régions <i>à déterminer - à déterminer</i>	<i>Lundi à déterminer</i>	08h00	<i>Mardi à déterminer</i>	14h00

1. DESCRIPTION

Il s'agit d'un parcours contre la montre en aller/retour sur une distance totale d'environ 8 000 m.

Un classement est établi par épreuve.

Les résultats du Championnat de France sont proclamés sur la base de ce classement.

2. ZONE D'ACCÈS AU DÉPART

Tous les équipages rejoignent directement la zone de départ après avoir embarqué.

3. DÉPART

L'ensemble des équipages d'une même épreuve se présente dans la zone de départ dans l'ordre de leur numéro et se placent sous les ordres du starter 5 minutes avant l'heure du premier concurrent de leur épreuve.

Le starter lance les équipages d'une même épreuve toutes les 10 à 15 secondes selon les conditions de navigation.

Les départs s'effectuent lancés, les temps sont pris au passage de la ligne de départ.

4. EN COURSE

- Les équipages sont seuls responsables de leur direction.
- Les équipages doivent immédiatement obéir aux instructions des arbitres.
- Tout équipage qui abandonne (quelle qu'en soit la raison) doit le signaler aux arbitres. Le retour se fera en respectant le sens de circulation et sans gêner les autres équipages.
- L'équipage qui est rattrapé doit impérativement s'écarter pour laisser la meilleure trajectoire à l'embarcation plus rapide.
- À l'approche du demi-tour, au 4 000 m, un entonnoir, constitué par trois grosses bouées disposées en triangle, matérialise la zone.
- **En cas de bord à bord**, l'équipage qui pénètre en tête dans l'entonnoir est prioritaire pour la totalité de la manœuvre ; dans les autres cas, le bateau se faisant remonter laisse la priorité au remontant lors du virage.
- Les manœuvres de dépassement **par l'intérieur** ne sont pas autorisées dans la zone balisant le demi-tour.
- Toutes les embarcations doivent contourner les 3 bouées.
- Le retour s'effectue dans le couloir de descente.
- Un entonnoir de bouées guide les équipages vers le balisage Albano.
- Les temps sont pris lorsque les équipages franchissent la ligne d'arrivée.
- Une fois la ligne d'arrivée franchie, les équipages doivent dégager rapidement la zone en descendant au bout du balisage avant de pouvoir regagner le ponton de débarquement.

5. PÉNALITÉS

Les équipages qui enfreindront les dispositions prévues à l'article 4 et gêneront d'autres équipages pourront se voir appliquer une pénalité de 20 secondes par le jury.

6. ÉPREUVES PARA-AVIRON

Les équipages inscrits sur les épreuves **handi-valide et handi-santé** se verront proposer un parcours d'une longueur ramenée à 4 000 m environ en début de programme.

7. SÉCURITÉ

Des bateaux de sécurité sont en place tout le long du parcours.

8. NUMÉRO

Les numéros des bateaux sont fournis par la FFA et doivent être impérativement restitués à l'issue de la course.

Tout numéro non restitué sera facturé 10€ à l'issue du championnat.

9. ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements sont autorisés dans le champ de course habituel, et en respect du plan de circulation dans les horaires indiqués sur le programme. Le bassin ferme 30' avant le premier départ. Le bassin sera réouvert dès l'arrivée du dernier équipage de la dernière course jusqu'au coucher du soleil.

10. HANDI-SANTÉ ET PARA-AVIRON

Handi-Santé

Les attestations MDPH et ALD doivent être envoyées au moment de l'engagement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr

Para-aviron

La course open regroupe les 3 catégories (PR1, PR2, PR3) dans le même classement.

Un handicap de temps sera ajouté au PR2 et PR3 :

- PR2 : + 2'08
- PR3 : + 4'38

Les rameurs et rameuses valides coéquipier-ères des PR1 et PR2 devront ramer avec un siège fixe obligatoirement et mettre la sangle.

Les rameurs PR1 et PR2 doivent être capables de réaliser le parcours entièrement, à allure de course et posséder le brevet handi-compétition.

La ligne 4 sera réservée aux bateaux para-aviron pour la descente dans le balisage.

Un arbitre sera présent à la bouée de virage pour éviter les collisions avec les bateaux arrivant du 4 000 m.

Les écarts ci-dessous seront appliqués lors des épreuves régionales et nationales des championnats et critères.

Ils sont calculés en fonction des temps références des épreuves individuelles sur 2000 m.

Exemple de lecture

Codes épreuves		Écarts
Épreuve A		00:00
Épreuve B		01:00
Épreuve C		01:30

L'écart entre l'épreuve A et B est de 1 minute, l'écart entre l'épreuve A et C est de 1 minute et 30 secondes, l'écart entre l'épreuve entre B et C est de 30 secondes.

Critérium longue distance

Épreuves critérium handi-valide nationale sur 4000 m.

Codes épreuves		Écarts
SF2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
SF2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	01:12
SH2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	01:54
SH2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	02:58
SF2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	03:36
SH2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	04:48

Championnats bateaux courts

Épreuves interrégionales et nationales sur 2000 m

Codes épreuves		Écarts
SF1x PR1	1 femme PR1	00:00
SF1x PR2	1 femme PR2	00:36
SH1x PR1	1 homme PR1	00:57
SH1x PR2	1 homme PR2	01:29
SF1x PR3	1 femme PR3	01:48
SF2- HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	02:10
SH1x PR3	1 homme PR3	02:24
SH2- HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	02:56

Critérium jeune - J14

Épreuves critérium handi-valide régionales, interrégionales, nationales sur 1000 m

Codes épreuves		Écarts
J14F2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
J14F2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	00:18
J14H2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	00:29
J14H2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	00:45
J14F2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	00:54
J14H2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	01:12

Critérium jeune - J16

Épreuves critérium handi-valide inter-régionales, nationales sur 1500 m

Codes épreuves		Écarts
J16F2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
J16F2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	00:27
J16H2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	00:43
J16H2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	01:07
J16F2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	01:21
J16H2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	01:48

Critérium mer

Épreuves critérium handi-valide nationale sur 6000 m

Codes épreuves		Écarts
SF2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
SF2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	01:48
SH2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	02:51
SH2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	04:27
SF2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	05:24
SH2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	07:12

Critérium Master

Épreuves critérium handi-valide nationale sur 1000 m

Codes épreuves		Écarts
SF2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
SF2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	00:18
SH2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	00:29
SH2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	00:45
SF2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	00:54
SH2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	01:12

Championnats sprints

Épreuves « open » nationales sur 500 m

Codes épreuves		Écarts
SF1x PR1	1 femme PR1	00:00
SF1x PR2	1 femme PR2	00:09
SH1x PR1	1 homme PR1	00:14
SH1x PR2	1 homme PR2	00:22
SF1x PR3	1 femme PR3	00:27
SH1x PR3	1 homme PR3	00:36

Codes épreuves		Écarts
SF2x PR1	2 femmes PR1	00:00
SF2x PR2	2 femmes PR2	00:09
SH2x PR1	2 hommes PR1	00:14
SH2x PR2	2 hommes PR2	00:22
SF2x PR3	2 femmes PR3	00:27
SM2x PR3-VI	1 PR3-VI + 1 valide (1H/1F)	00:31
SH2x PR3	2 hommes PR3	00:36
SM4+ PR3	4 PR3 dont 1 femme minimum	00:36

Championnats bateaux longs

Épreuves « open » nationales sur 2000 m

Codes épreuves		Écarts
SF2x PR1	2 femmes PR1	00:00
SF2x PR2	2 femmes PR2	00:36
SH2x PR1	2 hommes PR1	00:57
SH2x PR2	2 hommes PR2	01:29
SF2x PR3	2 femmes PR3	01:48
SH2x PR3	2 hommes PR3	02:24